



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 115 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

ATTENDU QUE la majorité des suicidés au Québec sont des hommes;

ATTENDU QUE les hommes québécois sont 3 fois plus susceptibles de se suicider que les femmes de certains groupes d'âge;

ATTENDU QUE les hommes sont plus susceptibles de réussir leurs tentatives de suicide;

ATTENDU QUE les hommes sont moins susceptibles de demander de l'aide pour leurs problèmes de santé mentale;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec perd des milliards de dollars en traitant des problèmes de santé mentale graves chez les hommes, autrement évitables, ainsi qu'en perdant des impôts sur le revenu chez les personnes incapables de travailler;

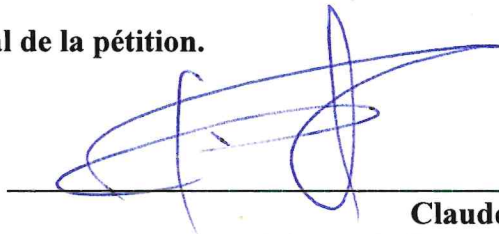
ATTENDU QUE les programmes existants dans le cadre du mandat plus large de Santé Québec sont trop vastes et manquent de vision spécifique pour répondre adéquatement à la crise unique de la santé mentale chez les hommes.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec :

- de reconnaître formellement la crise de santé mentale des hommes comme telle et qu'il est de sa responsabilité d'y faire face;
- de reconnaître formellement les causes uniques, les défis, les obstacles et les besoins de solutions spécifiques à la crise de santé mentale des hommes; et
- d'établir un département, agence, société ou institution dédié uniquement à la reconnaissance des problèmes de santé mentale et de suicide chez les hommes, à l'identification et à la mise en œuvre de solutions et à l'apport d'un soutien aux personnes concernées.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Claude Reid
Député de Beauharnois

20 / 2 / 2025 Sélectionner une date
Date de signature de l'extrait



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 115 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

WHEREAS the majority of suicides in Quebec are committed by men;

WHEREAS Quebec men are 3 times more likely to commit suicide than women in certain age groups;

WHEREAS men's suicide attempts are more likely to succeed;

WHEREAS men are less likely to seek help for their mental health problems;

WHEREAS the Quebec government is losing billions of dollars treating otherwise preventable serious mental health issues in men, as well as losing out on income taxes when people are unable to work;

WHEREAS existing programs within the broader mandate of Santé Québec are too broad and lack specific vision to adequately respond to the unique men's mental health crisis;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

We, the signatories, ask the Government of Quebec:

- to formally recognize the men's mental health crisis as such, and that it is the Government's responsibility to address it;
- to formally recognize the unique causes, challenges, obstacles and need for specific solutions to the men's mental health crisis; and
- to establish a department, agency, body or institution dedicated solely to recognizing mental health and suicide problems in men, identifying and implementing solutions, and providing support to those affected.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

**Claude Reid
Député de Beauharnois**

20 / 2 / 2025 Sélectionner une date

Date de signature de l'extrait